
**MINISTRE DU PLAN ET
DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

Dakar, le 14 AVR. 2005

Direction de la Planification Nationale et de
la Coordination avec la Planification Régionale

Le Directeur

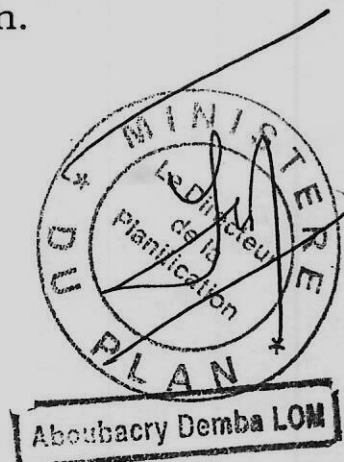
Objet : Proposition d'activités du Comité de Pilotage OMD

Par la présente, je vous fais parvenir les grandes lignes de notre programme d'activités pour l'année 2005.

Tout en comptant sur votre appui à la mise en œuvre de nos activités, je vous en souhaite bonne réception.

A

Monsieur Ousmane KÂ
Coordonnateur de la Cellule
de Lutte contre la pauvreté
Ministère de la Famille
Dakar



PROPOSITIONS D'ACTIVITES POUR 2005

1. Organisation d'une rencontre de sensibilisation des partenaires pour une plus grande implication dans la mise en œuvre des OMD ;
 - finalisation de la synthèse ;
 - organisation de la rencontre .
2. Simulation du cadrage macroéconomique pour évaluer le profil macroéconomique à long terme ;
 - tenir compte des facteurs de risques notamment des facteurs exogènes dans le suivi et l'évaluation des progrès en faveur des OMD et de l'incidence sur la vulnérabilité des économies ;
3. Mobilisation de ressources pour l'appui à l'élaboration d'études de factibilité de projets pour soutenir l'organisation de rencontres de bailleurs de fonds autour des programmes d'investissement ;
 - l'amélioration de l'effort d'investissement pour le renforcement des capacités notamment en ressources humaines et en infrastructures physiques et institutionnelles ;
 - l'amélioration souhaitée du niveau d'absorption des ressources de la coopération internationale pour permettre l'atteinte des OMD d'ici à 2015 ;
 - la reconnaissance de la contribution fondamentale des femmes au développement économique, social, politique et culturel et la prise en compte de l'équité de genre et de l'attention particulière en faveur des groupes les plus vulnérables ;
 - la promotion de la recherche/développement aux bénéfices des pays et la valorisation des NTIC au regard des besoins exprimés ;
 - le renforcement de la synergie entre les secteurs et l'urgence à démarrer la mise en œuvre des programmes d'investissement en raison du délai court nous séparant de l'année 2015.

4. Appui institutionnel pour le cadre de mise en œuvre et de suivi des OMD ;

- la consolidation des rapports de suivi/évaluation des OMD par des travaux d'analyse permettant de formuler des recommandations pertinentes sur les orientations des politiques et les stratégies de mise en œuvre opérationnelle ;
- le renforcement du plaidoyer sur les politiques nationales et internationales et leur incidence sur la mise en œuvre des OMD ;
- le soutien aux initiatives en faveur de la réduction de l'endettement extérieur et de la mobilisation des ressources additionnelles pour la réalisation des OMD ;
- la facilitation du processus d'élaboration du cadre programmatique du United Nation Development Assitant Franework (UNDAF) (2006 2010) ;
- l'amélioration des politiques en faveur de l'insertion au marché mondial et des dynamiques régionales ;
- l'établissement d'indicateurs de suivi du cadre de partenariat à l'échelle nationale ; tant en terme de mise en œuvre des initiatives que de mobilisation de ressources ;

5. Alignement de la Stratégie de réduction de la pauvreté sur les OMD ;

- la consolidation des efforts de convergence des initiatives de développement OMD-DSRP-NEPAD à travers l'exercice attendu de reformulation du DSRP ou de toute autre stratégie autour des OMD ;
- l'amélioration du cadre de gouvernance et du dialogue des politiques pour renforcer les partenaires à l'échelle nationale et internationale et consolider les appuis apportés à la société civile pour renforcer ses propres capacités ;
- la construction des bases d'une appropriation réelle de ces objectifs par l'ensemble des acteurs ;

- l'articulation de façon étroite des exercices de prospective, de planification stratégique et de programmation afin de favoriser les synergies opérationnelles en matière de mise en œuvre et de suivi des OMD ;
 - l'amélioration de la mise en cohérence des stratégies et politiques sectorielles et transversales aux niveaux national et local dans l'esprit de la double planification ;
 - la réalisation rapide d'études de factibilité des projets identifiés dans les programmes d'investissement sectoriels visant l'atteinte des OMD en vue de tenir rapidement des tables rondes de mobilisation de ressources ;
6. Organisation d'atelier de partage pour l'élaboration des rapports de suivi nationaux ;
 7. Tenue de table ronde de financement des programmes d'investissement ;
 8. Participation au Sommet de New York sur le Suivi des OMD en Septembre 2005.